AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

216C1642
FR0000124703-FS0789

13 juillet 2016

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

CEGID GROUP

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 13 juillet 2016, la société à responsabilité limitée ICMI[1] (52 quai Paul Sédallian, 69009 Lyon) a déclaré avoir franchi en baisse, le 8 juillet 2016, les seuils de 15% des droits de vote et 10% et 5% du capital et des droits de vote de la société CEGID GROUP et ne plus détenir aucune action de cette société.

Ce franchissement de seuils résulte d'une cession d'actions CEGID GROUP hors marché[2].

[1] Contrôlée par M. Jean-Michel Aulas.
[2] Cf. notamment communiqués diffusés par la société les 18 avril et 8 juillet 2016.